



Cour de France.fr / Représentation et festivités / Insignes, vêtement et symboles du pouvoir / Etudes modernes / Les armoiries de Jean Germain

Jean-Bernard de Vaivre

Les armoiries de Jean Germain

Article. Source : Journal des savants

Vaivre, Jean-Bernard de, "Les armoiries de Jean Germain", dans Journal des savants, 1983, n° 4, pp. 319-328.

Extrait de l'article

Le nom de Jean Germain reste aujourd'hui encore associé à celui du duc de Bourgogne Philippe Le Bon. Jean Germain, né vers 1400, gratifié d'une pension pour ses études par le duc de Bourgogne, fut choisi par ce dernier comme l'un de ses conseillers en 1429. Clerc, il fut aussi nommé chanoine de la Sainte Chapelle de Dijon dont il devint très vite doyen. Il ne remplit pas longtemps ces fonctions, car il fut bientôt désigné comme évêque de Nevers et chancelier de la Toison d'Or, dès la fondation de l'ordre. Il assista ainsi au premier chapitre, à Lille, le 29 novembre 1431. Quelques mois plus tard, le duc de Bourgogne le fit venir à Bruxelles pour l'envoyer « tant à Rome devers notre très saint père le Pape pour le fai et de l'Ordre de la thoison d'or, comme à Basle devers le Sainct Concile ». A Bâle, Jean Germain, pendant près de deux ans, se fit le défenseur des privilèges du duc de Bourgogne et celui du Souverain Pontife en face du Concile. En 1436, il devint évêque de Châlon. C'est comme ambassadeur du duc de Bourgogne qu'il se rendit, peu de temps après, au concile de Ferrare. Au cours des années suivantes, on le retrouve chargé d'autres missions diplomatiques par le duc.

[Lire la suite \(Persée\)](#)